



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION

- POUR**
- LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**
 - LA DESTRUCTION**
 - LA PERTURBATION INTENTIONNELLE**
- DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom : Cf. note jointe pour l'identité des personnes
ou Dénomination (pour les personnes morales) :
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **Ecosphère, Agence Centre-Bourgogne**
Adresse : **112 rue du Nécotin**
Commune : **Orléans**
Code postal : **45000**
Nature des activités : **Bureau d'étude en écologie**
Qualification : Cf. note jointe pour les personnes intervenantes

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Les taxa susceptibles d'être rencontrés :		
<i>AVIFAUNE : 196 espèces, voir liste des espèces sous format excel en pièce jointe (Liste_EspècesAvifaune_Protégées_51.xlsx joint à cette demande) ;</i>		
<i>CHIROPTÈRES (23 espèces): <i>Rhinolophus hipposideros, Rhinolophus ferrumequinum, Myotis daubentonii, Myotis brandti, Myotis alcaethoe, Myotis mystacinus, Myotis emarginatus, Myotis nattereri, Myotis bechsteinii, Myotis myotis, Nyctalus noctula, Nyctalus leisleri, Nyctalus lasiopterus, Eptesicus serotinus, Pipistrellus pipistrellus, Pipistrellus pygmaeus, Pipistrellus nathusii, Pipistrellus kuhlii, Plecotus auritus, Plecotus austriacus, Barbastella barbastellus, Eptesicus nilssonii, Miniopterus schreibersii,</i></i>		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire de population | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écoéthologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude génétique ou biométrique | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input checked="" type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Suivi chiroptérologique et ornithologique post-implantation d'un parc éolien (cf. Note jointe)**

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

- Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés : **Les cadavres collectés seront conservés à l'agence Centre Ouest d'Ecosphère, le temps de leur identification, puis envoyés au Museum de Bourges (chiroptères) ou rejetés dans le milieu naturel (oiseaux)**
- Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
- S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épauillette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids Préciser : ...
Destruction des oeufs Préciser : ...
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : ...

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Cf. note jointe
Formation continue en biologie animale Préciser : Cf. note jointe
Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : mai 2020 à juillet 2021

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Grand Est,
Départements : Marne (51)
Communes : Escardes, Saint-Bon, Bouchy-Saint-Genest

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Bridage nocturne de toutes les éoliennes de juin à septembre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Le suivi de 2018 a fait état de 6 cadavres (4 chauves-souris et 2 oiseaux) découverts sur l'ensemble des 20 passages.....
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Résultats du suivi post-implantation communiqué à la DREAL Grand Est, à la DDT et au CSRPN

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Orléans, Le 21 mars 2020

Votre signature



Guillaume VUITTON
Directeur agence Centre-Ouest